

CONVOCAATION

Objet Stage de travail en bateaux longs pour les **J18 Hommes et Femmes**

Début Samedi **23** janvier 2016 **13 h 30**

Fin Dimanche **24** janvier 2016 **17 h 00**

Lieu **Sport Nautique de Bergerac**
18, promenade Pierre Loti
24100 BERGERAC
Tel: 05 53 57 85 02

Hébergement et restauration SN Bergerac - prévoir un **duvet**
*Hébergement à domicile pour les Bergeracois qui
seront libérés à 19h30 (avant le diner).*

Participation financière : **15 euros** (ordre : Ligue d'Aquitaine d'Aviron).
5 euros pour les Bergeracois.

Le convoqué doit s'équiper : de clés de 10 et de 13,
de vêtements et chaussures de sports,
de vêtements de pluie.

En cas de non-participation prévenir **sans délais Camille RIBES** au **06 07 74 54 01**.

LAGAÜZERE Michel
Président Ligue Aquitaine Aviron

RIBES Camille
Conseiller Technique Sportif

DELVAL Charles
Conseiller Technique Sportif

TRICHET Pierre
Président Commission Sportive

Stage Aquitaine J18
Bergerac - les 23 et 24 janvier 2016

RAMEUSES J18 (10)

1	BERTRAND	Amélie	CN Libourne	6	DEYRES	Maeva	Av. Bayonnais
2	BOURDE	Alice	SN Bayonne	7	LUC	Maitena	SN Bayonne
3	CORNUT-D	Maya	CN Libourne	8	SAUBADU	Emma	SN Bergerac
4	GONNET	Caroline	Sainte Foy	9	SAUCET	Angelina	Av. Bayonnais
5	MUGICA	Clémence	Av. Bayonnais	10	VERGNES	Morgane	SN Bergerac

RAMEURS J18 (16)

11	AMET	Corentin	EN Bordeaux	19	DUVIGNACQ	Mathieu	SN Bergerac
12	BABIN	Cyril	EN Bordeaux	20	ESTAGER	Robin	EN Bordeaux
13	BIARD	Kévin	SN Bergerac	21	LAUTRETTE	Tristan	Av. Bayonnais
14	CASTLE-D	Théo	SN Bayonne	22	LESCOULIER	Guillaume	Av. Bayonnais
15	CAZALON	Benoit	SN Bayonne	23	POURTIER	Grégoire	EN Bordeaux
16	DELAGE	Nicolas	SN Bergerac	24	RAYET	Téo	RC Castillon
17	DELOS	Adrien	Av. Bayonnais	25	SEGUI	Pierre	Av. Villeneuvois
18	DUINAT	Thomas	UR Yoko	26	ZUDAIRE	Ander	SN Bayonne

BARREURS (2)

27	CRESPY	Louis	SN Bergerac	28	DESMAZE	Benoit	CN Libourne
----	---------------	-------	-------------	----	----------------	--------	-------------

ENCADREMENT (6)

29	DELVAL	Charles	CTS	32	DANJOU	Isabelle	CN Libourne
30	RIBES	Camille	CTS	33	MASCLET	Dominique	Aviron Bayonnais
31	CHOFFART *	Youri	SN Bergerac	34	PONTOIS	Germain	SN Bayonne

* en formation BP JEPS Aviron



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (NOM, Prénom),

.....
Adresse.....

.....

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Agissant en qualité de chef de famille (ou de tuteur légal), autorise :

Nom, prénom du stagiaire mineur :

Date de naissance :

Club :

A participer au stage J18 qui se déroulera à Bergerac **du 23 au 24 janvier 2016**, et à toutes les activités prévues dans le cadre de ce stage.

J'autorise*,

Je n'autorise pas*,

Le responsable du stage, en cas d'urgence, à prendre toutes les dispositions en cas de nécessité d'intervention chirurgicale.

*rayer la mention inutile

Je donne pouvoir au responsable du stage pour veiller à ce que la discipline demandée aux rameurs soit respectée par mon fils, ma fille.

Je lui reconnais également le droit de prendre des sanctions à son égard, allant jusqu'au retour anticipé à son domicile.

Remarques, points à préciser (traitement médical, allergies.....) :

.....
.....
.....

Fait à....., le

Signature :



**Autorisation de prélèvement
nécessitant une technique invasive**

Vu l'article R.232-52 du code du sport*,

Je soussigné,, représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de, né(e) le, autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

* Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »